

Le Port de Plaisance de Sainte-Maxime souscrit un prêt ESG « Impulse » de 2,5M€ auprès d'Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels pour la rénovation de ses infrastructures

Sainte-Maxime, le 30 avril 2025 – La Société Publique Locale (SPL) Sud Plaisance – gestionnaire du Port de Sainte-Maxime - annonce avoir bénéficié d'un prêt « Impulse » d'un montant de 2,5 M€ auprès d'Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels. Ce financement, dont le taux d'intérêt est bonifié en fonction de l'atteinte des objectifs environnementaux des bâtiments rénovés, permettra de couvrir 50 % de la première tranche des travaux de rénovation du port de plaisance, dans le cadre d'un projet global de modernisation d'un montant de 35 M€.



Alexis Ellul DG de la SPL Sud Plaisance et Emmanuel Brisson directeur Grand Sud Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels

Un projet structurant pour le territoire

Créée en 2021 par la Ville de Saint-Raphaël, la SPL Sud Plaisance gère le port de Sainte-Maxime depuis 2022. Situé en centre-ville, le port, ouvert toute l'année, accueille 800 anneaux, une aire de carénage, des locaux commerciaux, ainsi qu'un club nautique et l'association des plaisanciers.

Lancée en novembre 2024, la première phase des travaux vise la rénovation du bâtiment principal qui regroupe la capitainerie, les commerces et les sanitaires. Elle devrait s'achever au printemps 2026. À terme, ce projet permettra de renforcer l'attractivité touristique du port, d'améliorer l'accueil et les services pour les plaisanciers, et de valoriser l'espace commercial. Le port est d'ores et déjà certifié "Port Propre", avec des aménagements intégrant la gestion des eaux grises et noires, et poursuivra cette dynamique avec des infrastructures modernisées et écologiquement responsables.

Cette opération s'inscrit dans un mouvement de revalorisation des ports de plaisance, dont la plupart a été construite dans les années 1980-1990 et nécessite aujourd'hui des investissements majeurs pour répondre aux

nouveaux standards du secteur : accueil de bateaux plus grands, gestion des eaux usées, enjeux environnementaux renforcés et obtention de certifications. Ces projets génèrent des besoins d'investissement importants et stratégiques pour les territoires.

Un financement sur mesure et un accompagnement extra-financier

Grâce au prêt IMPULSE d'Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels, la SPL Sud Plaisance bénéficie d'un financement spécifiquement conçu pour les projets de rénovation énergétique. Ce prêt est bonifié en fonction de la performance énergétique atteinte par le bâtiment rénové, notamment grâce à l'obtention de la certification BBC Rénovation.

Au-delà de l'ingénierie financière, Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels apporte également un accompagnement extra-financier permettant de partager les meilleures pratiques en matière de rénovation énergétique pour les ports.

Un engagement durable aux côtés des ports

Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels dispose d'une expertise reconnue dans le financement de projets portuaires. Déjà partenaire de ports comme Toulon, La Rochelle, La Grande-Motte ou encore plusieurs ports bretons à travers le partenariat avec l'Association des Ports de Plaisance de Bretagne (APPB), la banque s'inscrit dans une politique globale de soutien à la plaisance sur tous les territoires littoraux.

Alexis Ellul, Directeur général de la SPL Sud Plaisance : *« La rénovation du Port de Sainte-Maxime est un projet structurant pour notre territoire. Grâce au soutien d'Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels, nous pouvons entamer sereinement cette première phase et impulser une dynamique de modernisation durable de notre infrastructure portuaire. Ce partenariat va bien au-delà du simple financement : il repose sur une vision partagée des enjeux de transition ».*

Robert Manossian, Responsable de la clientèle Institutionnelle Grand Sud chez Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels : *« Nous sommes fiers d'accompagner la SPL Sud Plaisance dans ce projet ambitieux. Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels dispose d'une très bonne connaissance des problématiques portuaires et accompagne depuis longtemps les communes et les gestionnaires de ports dans leurs grandes évolutions. Nous croyons à la force des partenariats durables pour faire émerger des infrastructures plus performantes, plus attractives et plus vertueuses. Des enjeux essentiels, rappelés dans le plan stratégique du groupe Crédit Mutuel Arkéa 'Faire 2030' ».*

À propos de la SPL Sud Plaisance

Créée en 2021 par la Ville de Saint-Raphaël, la Société Publique Locale Sud Plaisance assure, depuis janvier 2022, la restructuration, la gestion et l'exploitation du port de plaisance de Sainte-Maxime. Le port dispose de 800 anneaux, d'une aire de carénage, d'une capitainerie, de locaux commerciaux et de 300 places de stationnement. Situé au cœur de la ville, le port accueille 800 bateaux de plaisance, cinq pêcheurs avec leur étal de vente, un club nautique et l'association des plaisanciers, et fonctionne toute l'année. Depuis le 1er avril 2025, la SPL Sud Plaisance étend ses missions à la gestion des 7 parkings fermés de la Ville de Sainte-Maxime, renforçant ainsi son rôle d'acteur clé dans l'organisation des mobilités et de l'espace urbain.

A propos d'Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels

Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels est la filiale du groupe Crédit Mutuel Arkéa dédiée aux marchés des entreprises (PME & ETI), des acteurs publics et institutionnels locaux et des professionnels de l'immobilier. La banque accompagne 15 000 acteurs économiques partout en France à travers ses 21 implantations. Elle propose

à ses clients une offre complète (financements, traitement des flux, moyens de paiement, épargne, assurances, opérations de salle des marchés, opcv, etc.). Plus d'informations sur : www.arkea-banque-ei.com

Contact presse

Arkéa Banque Entreprises & Institutionnels

Kablé Communication – Catherine Kablé – catherine.kable@kable-communication.com -06 82 25 73 85